

**ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE32029 – “ Haute vallée de la Thure ”**

La présente annexe indique, compte tenu des données disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (\*) ;

- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000..

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie précisées, en particulier pour les surfaces en ce qui concerne les habitats naturels et les effectifs de populations en ce qui concerne les espèces, sur base des meilleures connaissances disponibles. La précision de ces données devra être poursuivie.

Le site BE32029 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Le site comprend une série d'étangs (Genestriaux, Hérimont, Monts rosés,...) et la vallée de la Thure entre Sivry-Rance et sa confluence avec le Ruisseau du Grand Riau. Il englobe aussi les Bois de Martinsart et de Hérimont ainsi que le Bois de la Bruyère. Ces zones comprennent une série d'étangs caractérisés par une belle végétation aquatique, des mégaphorbiaies bien conservées, des lambeaux de boisements calcicoles et des forêts abritant une avifaune diversifiée (chênaies pédonculées en place et hêtraies).

**A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné**

<b>Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire</b>	<b>Surface</b>	<b>EC</b>	<b>UG HIC*</b>
9160	180,00 ha	C	
9120	137,00 ha	B	
9130	37,00 ha	C	
9150	10,00 ha	C	
91E0*	8,00 ha	C	UG 7
9110	4,00 ha	C	
3260	2,19 ha	C	
3150	2,00 ha	C	
6430	1,00 ha	C	

**Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC\* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible**

**3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du type Magnopotamion ou Hydrocharition**

**3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion**

**6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin**

9110 : Hêtraies du Luzulo-Fagetum

9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagion)

9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum

9150 : Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion

9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli

91E0\* : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)

**B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné**

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC	
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver		étape
1163	Cottus gobio	Chabot	P				C
A027	Egretta alba	Grande Aigrette			1-2 i	1-7 i	-
A052	Anas crecca	Sarcelle d'hiver			1-20 i	1-30 i	-
A072	Pernis apivorus	Bondrée apivore		1 p			-
A094	Pandion haliaetus	Balbuzard pêcheur				0-1 i	-
A229	Alcedo atthis	Martin-pêcheur d'Europe	1-2 p				-
A236	Dryocopus martius	Pic noir	0-5 p				-
A238	Dendrocopos medius	Pic mar	5-8 p				-

**Légende** : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation ; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 1<sup>er</sup> décembre 2016 de désignation du site Natura 2000 BE32029 – “ Haute vallée de la Thure ”.

Namur, le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Aéroports,  
délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN